

Commune de Concise

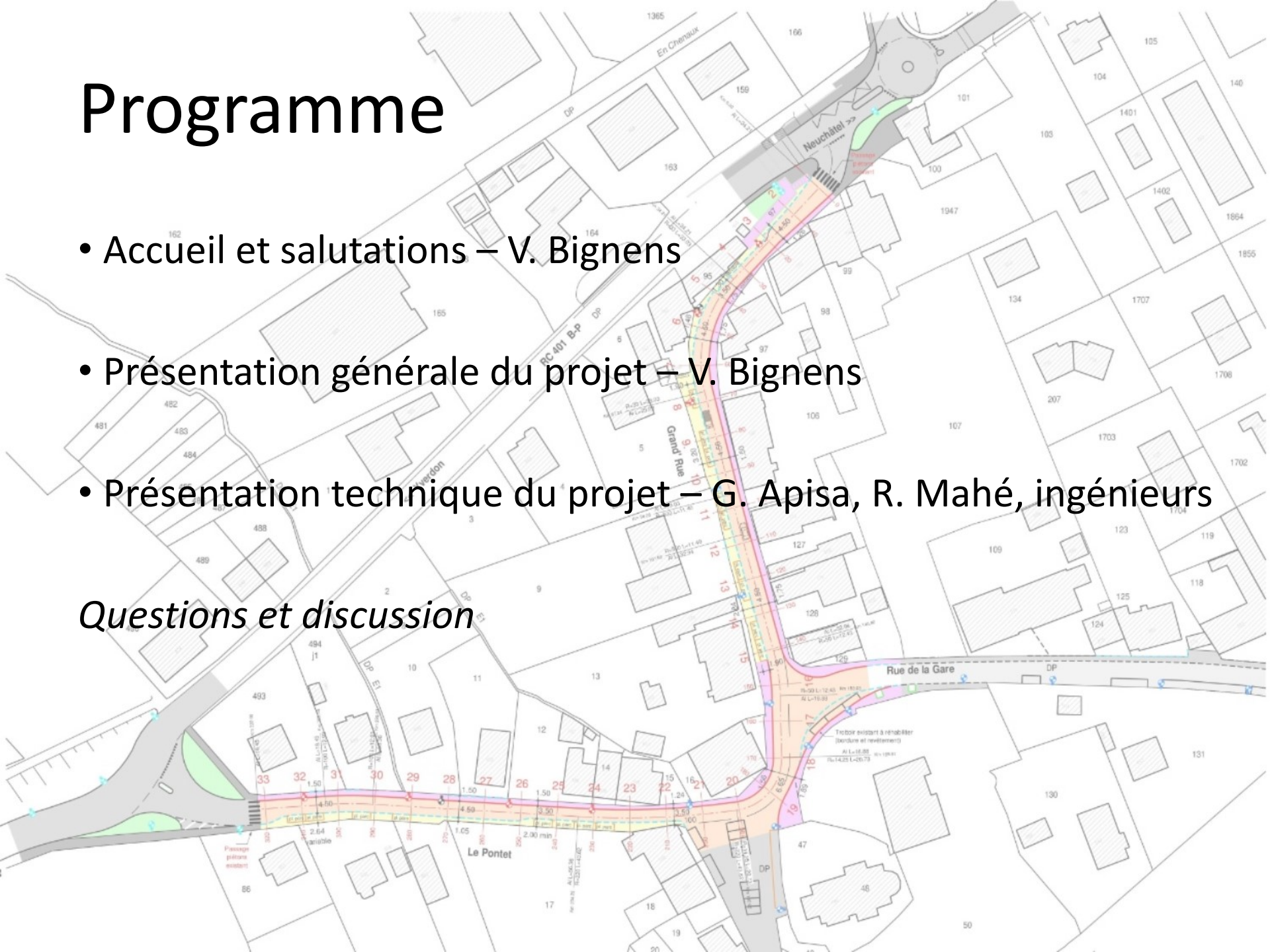
- Aménagement des espaces publics
- Réfection des réseaux souterrains
- Grand'Rue et rue Le Pontet

Mardi 21 août 2018 à 20h
Grande salle

Programme

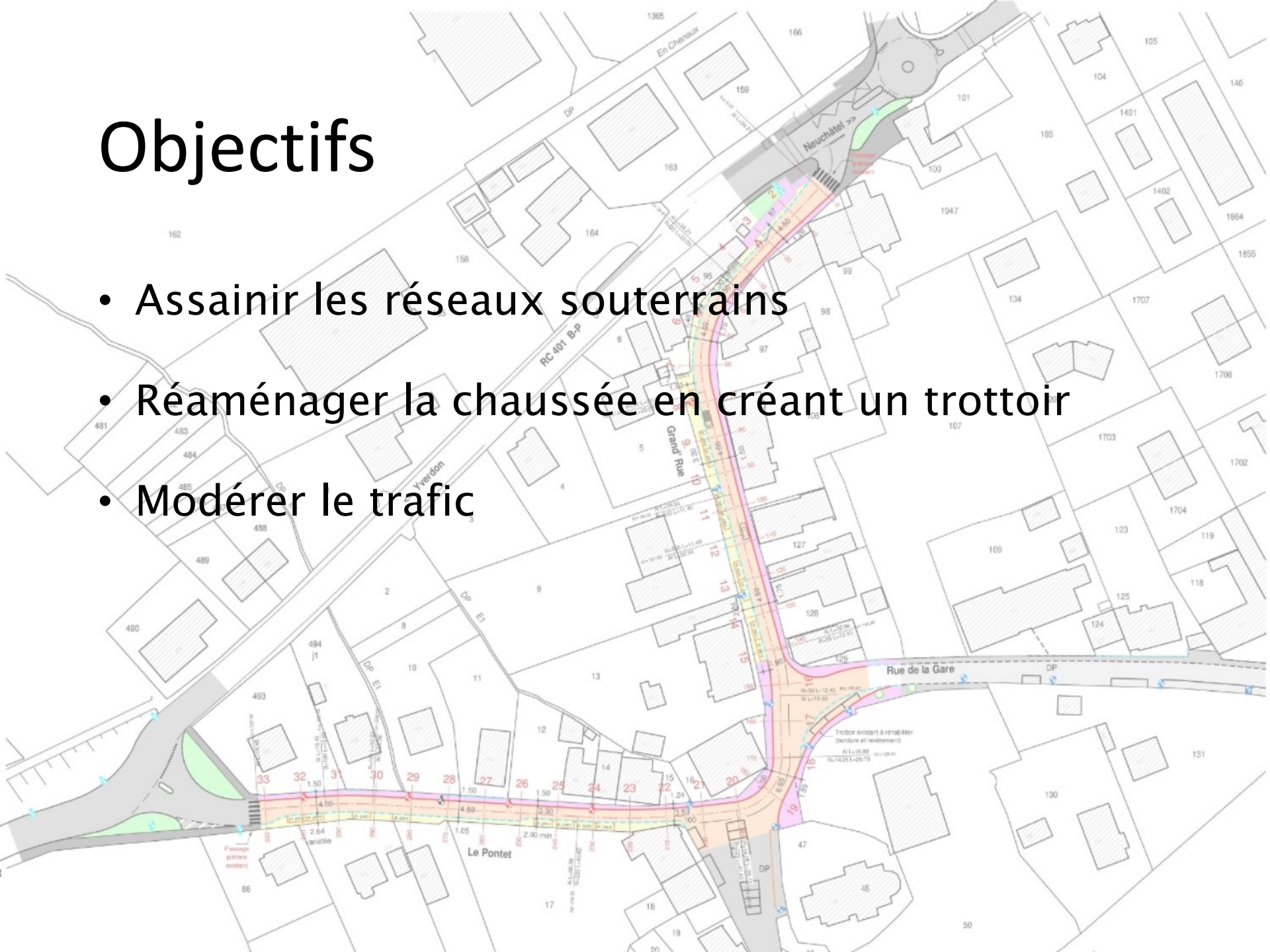
- Accueil et salutations – V. Bignens
- Présentation générale du projet – V. Bignens
- Présentation technique du projet – G. Apisa, R. Mahé, ingénieurs

Questions et discussion



Objectifs

- Assainir les réseaux souterrains
- Réaménager la chaussée en créant un trottoir
- Modérer le trafic



Présentation générale du projet

1) Assainissement des équipements souterrains

- Mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires
- Nouveau réseau d'eau potable
- Pose de tubes par RE pour mise en souterrain
- Pose de tubes par Swisscom

2) Réaménagement de surface

- Longueur du tronçon 330m, surface 3500m²
- Création d'un trottoir de 1,50m de largeur
- Nouvelle infrastructure pour la chaussée qui aura une largeur variable par tronçon entre 3,50m et 4,50m

Organigramme du chantier

Municipalité de Concise

Municipaux responsables :

- M. Marro, Vice-Syndic
- Mme Bignens, Municipale des eaux

Ingénieur civil

Perret-Gentil + Rey & Associés SA

- Chef de projet : M. Apisa
- Ingénieur resp. DT : M. Mahé

Autres services

- Romande Energie
- Swisscom

Entreprise génie civil

Adjudication selon procédure sur les marchés publics

Beati Frères SA à Grandson

Entreprise appareillage

Adjudication selon procédure sur les marchés publics

STS SA à Penthaz

Planning général

Juin 2018 :

- Crédit de construction voté par le Conseil communal

Juillet 2018 :

- Mise à l'enquête publique

Août 2018 :

- Obtention du permis de construire

Fin Septembre 2018 – début Novembre 2018

- Travaux sur la place de l'église

Novembre 2018 – Mi Avril 2019

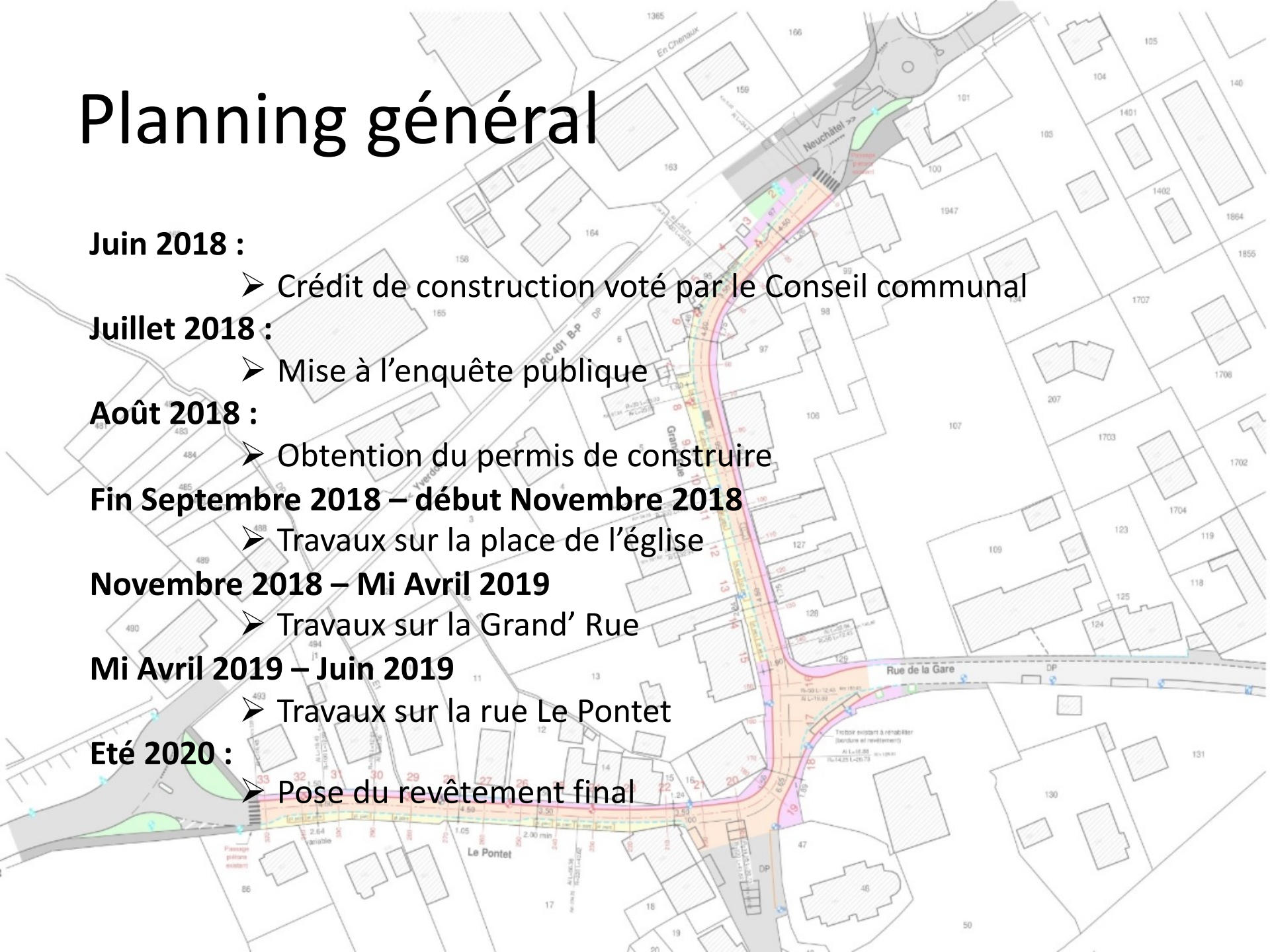
- Travaux sur la Grand' Rue

Mi Avril 2019 – Juin 2019

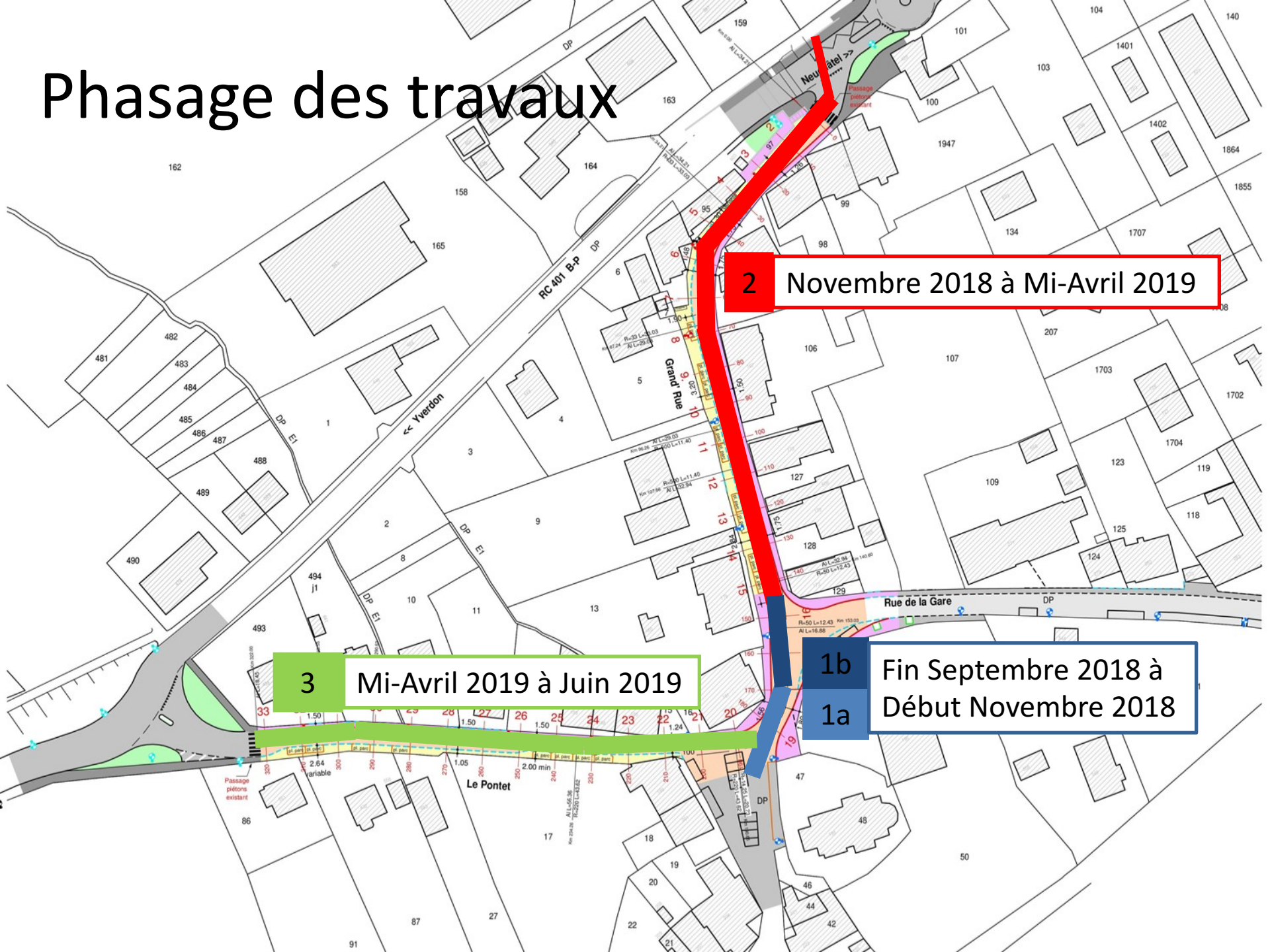
- Travaux sur la rue Le Pontet

Été 2020 :

- Pose du revêtement final



Phasage des travaux



2 Novembre 2018 à Mi-Avril 2019

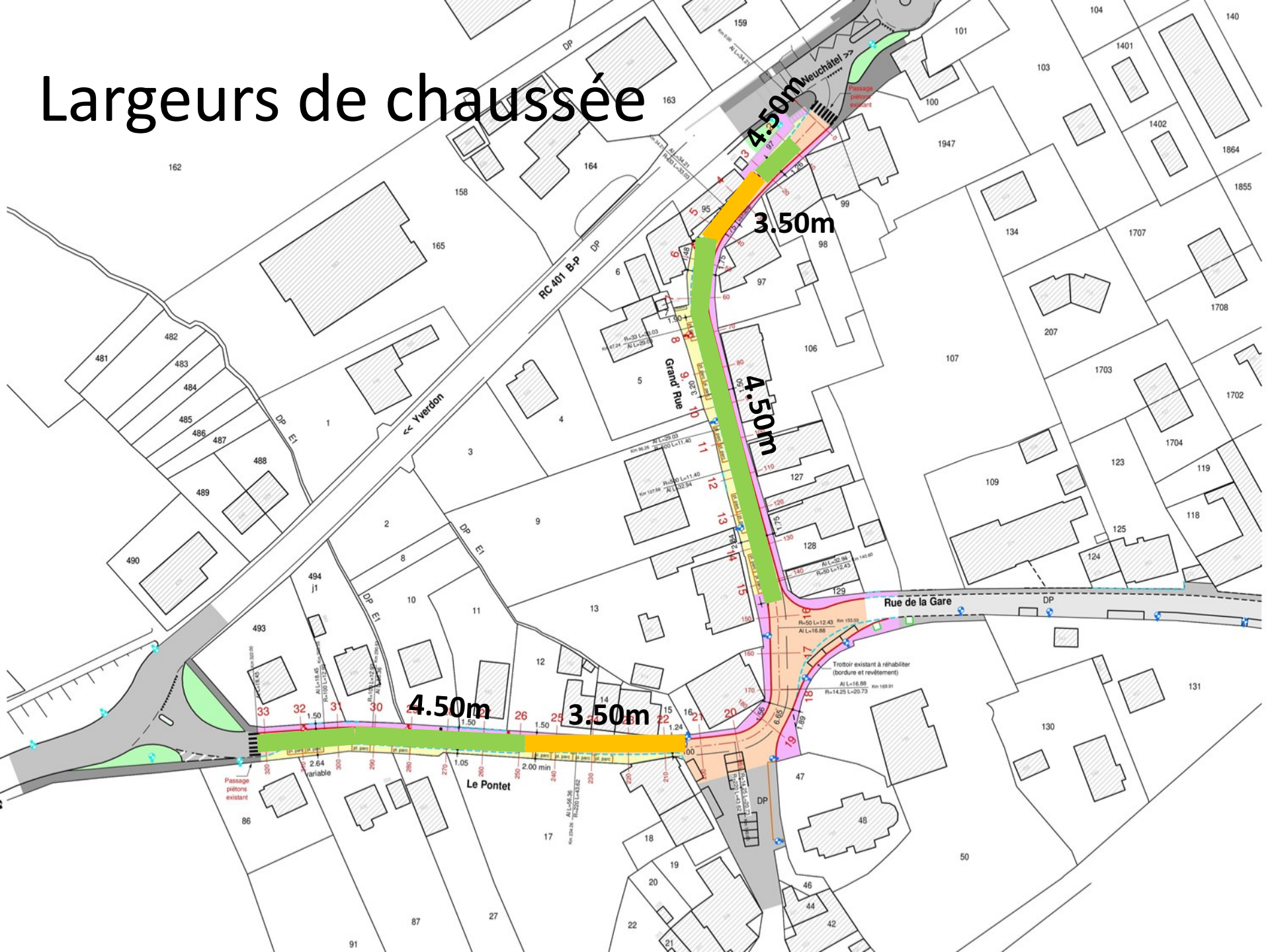
3 Mi-Avril 2019 à Juin 2019

1b Fin Septembre 2018 à
1a Début Novembre 2018

Phasage des travaux

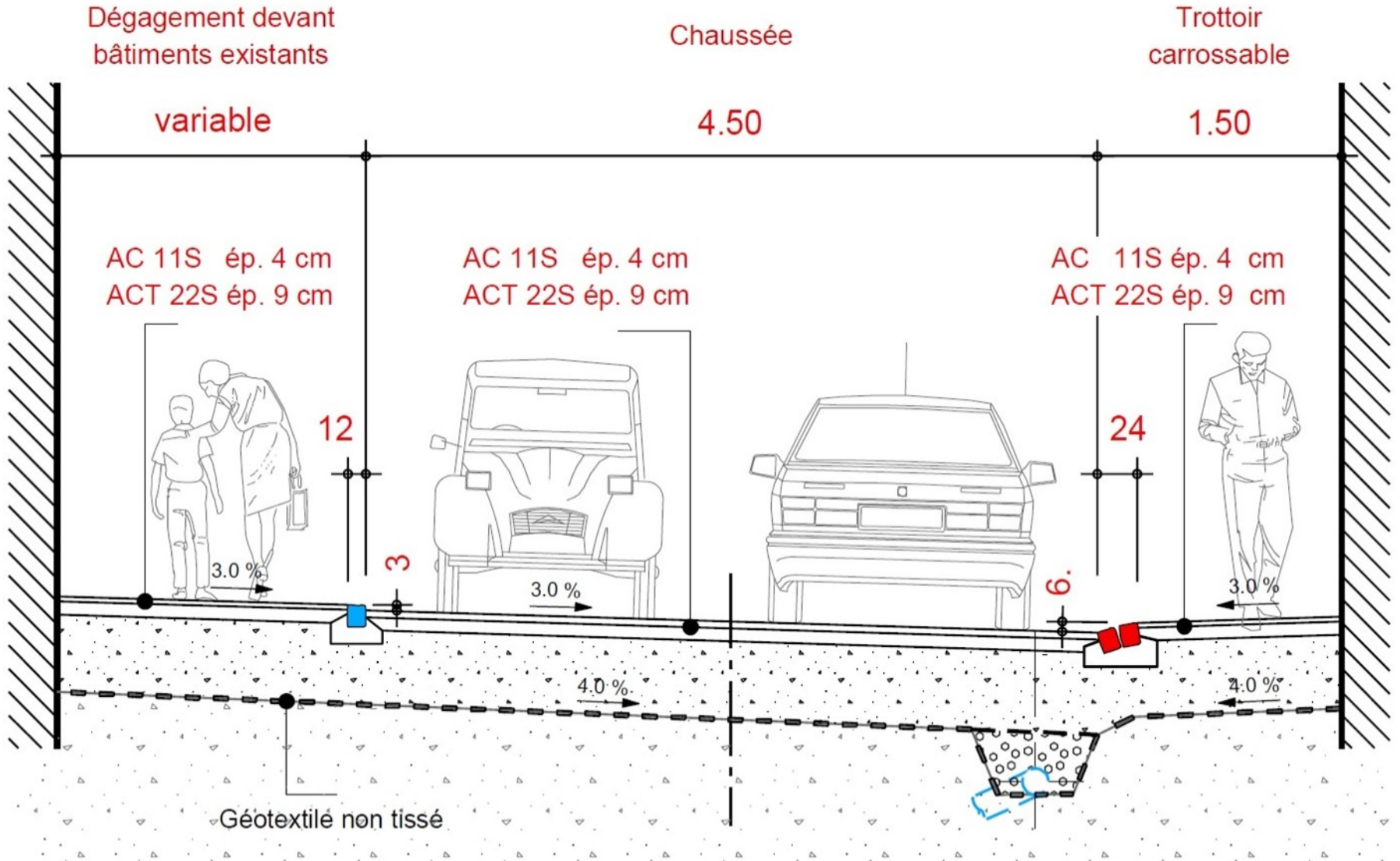
- Rue en travaux avec interdiction générale de circuler, sauf riverains
- Les véhicules pourront emprunter soit la rue Le Pontet pendant les travaux de la Grand' Rue, soit la Grand' Rue pendant les travaux du Pontet
- Réalisation par étapes de 50m environ
- Pendant les travaux, les fouilles seront balisées et clôturées par des lattes de barrage rouge et blanches
- L'accès aux propriétés privées et aux commerces sera garanti par des plaques de routes et/ou des ponts piétons.

Largeurs de chaussée



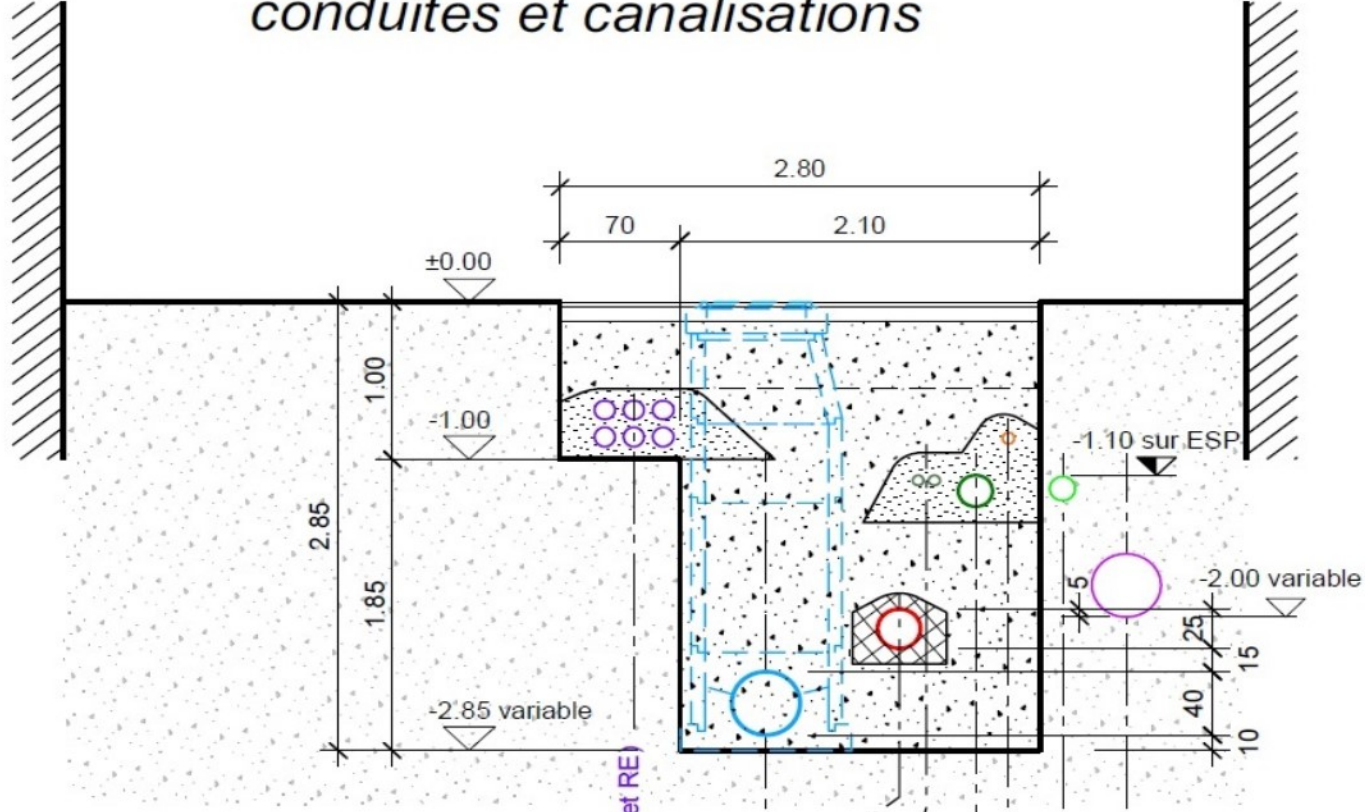
COUPE-TYPE

> Chaussée



COUPE-TYPE A-A

conduites et canalisations



Batterie Romande Energie (selon projet RE)

EC \varnothing 400 mm vers bas village

Collecteur EU projeté

EU \varnothing 250 mm

Conduites de sources privées

2 PE \varnothing 63/52 mm

Conduite ESP communale

PE \varnothing 200/163.6 mm

Eclairage public PE 60/72 mm

Conduite ESP existante

Fonte \varnothing 150 mm

Collecteur unitaire existant

TC \varnothing 40 cm

Propriétés privées

Raccordements privés

- Une visite des compteurs et des installations de chaque propriété sera effectuée au fur et à mesure de l'avancement du chantier pour déterminer si des travaux seront à réaliser
- A l'issue de chaque visite, des devis seront éventuellement proposés aux propriétaires
- La Commune prend en charge les travaux jusqu'en limite de propriété pour les raccordements des eaux usées et eaux claires, et de l'eau sous-pression
- Les entreprises choisies par la Commune ont l'obligation de réaliser les travaux de raccordements privés aux mêmes conditions financières que celles accordées à la Commune
- Le propriétaire est bien sûr libre de demander un devis à une autre entreprise
- Il est vivement conseillé aux propriétaires de réaliser les travaux en synergie avec les travaux communaux
- Si tel n'est pas le cas, le propriétaire est tenu de réaliser ces travaux dans un délai de 5 ans.

Propriétés privées

Constats avant travaux

- Des constats avant travaux des façades de chaque propriété donnant sur les rues en travaux seront effectués
- Le but est d'avoir une image de la situation avant travaux





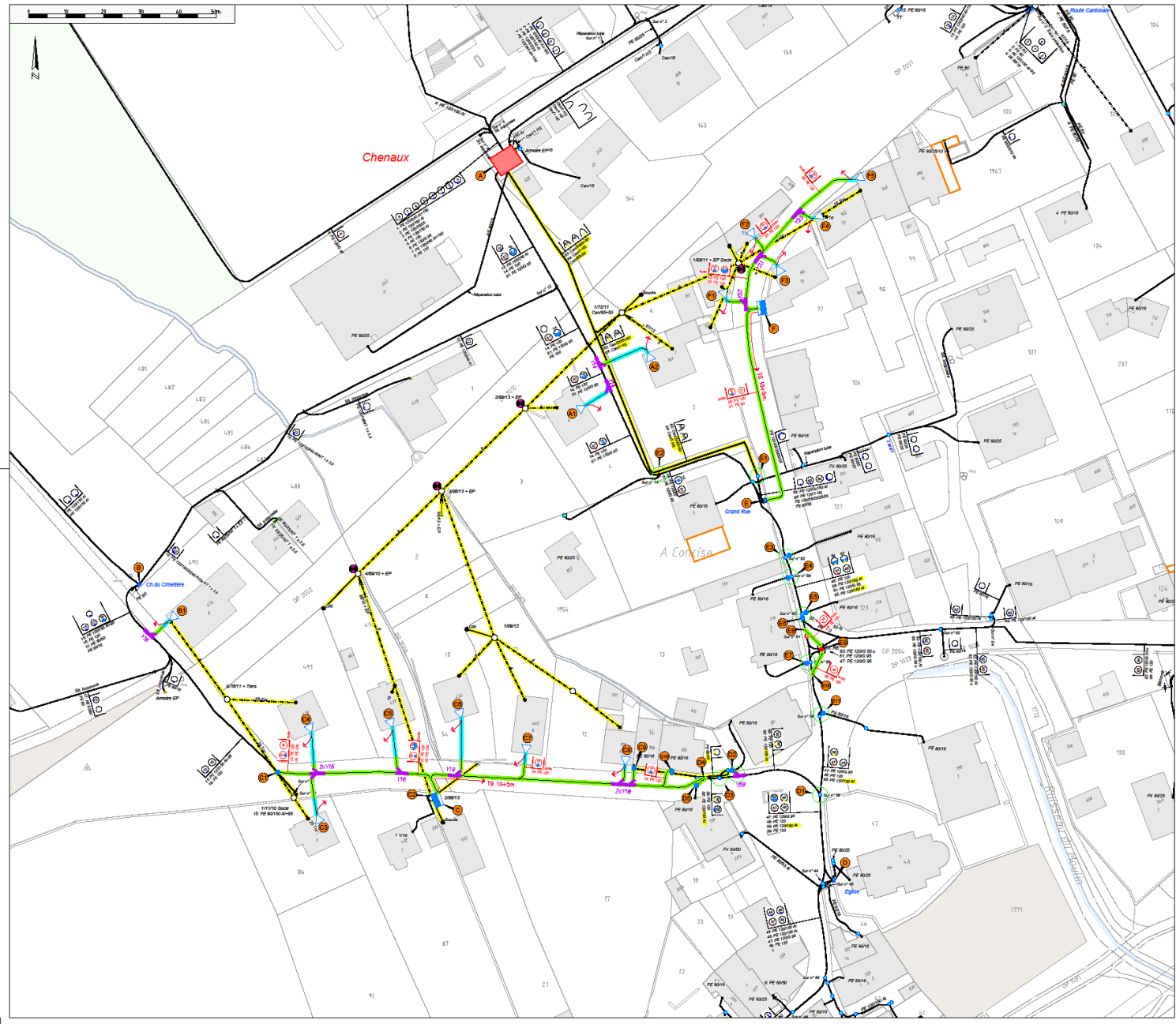
Projet Romande Energie

Romande Energie réalisera la pose d'une infrastructure souterraine, avec l'implantation de 2 nouvelles armoires (basse tension), pour répondre à la mise en souterrain des 14 raccordements aériens.

Cette nouvelle distribution permettra également la reprise de 10 autres raccordements souterrains existants dans une nouvelle configuration d'exploitation.

- Armure projetée
- Mise à terre projetée
- Introduction projetée
- Manœuvre ET projetée
- Sondage projeté
- ✦ Accessoires bases projetés
- Fouille projetée - A charge RE
- Fouille projetée - A charge gnd
- A supporter
- Lances ET à mouler

!! Les câbles sont représentés seulement dans les coupes de fouille !!



Mise en souterrain réseau électrique

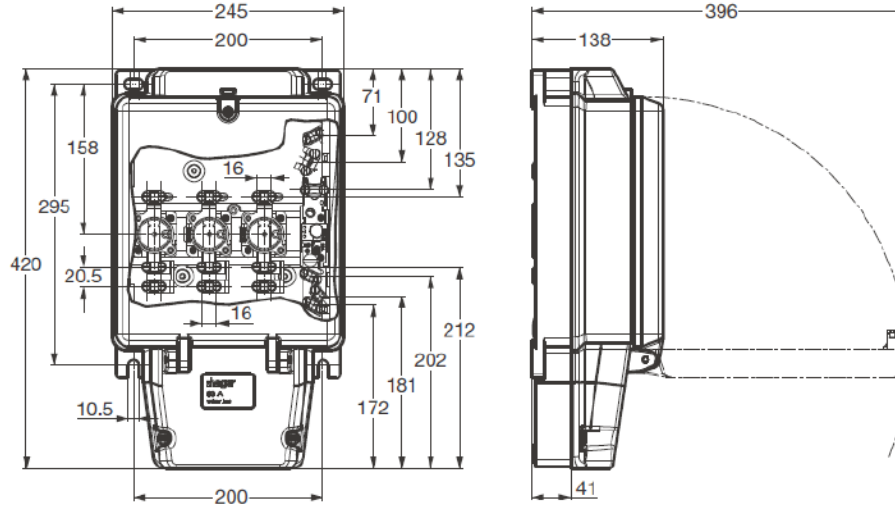
A charge des propriétaires :

- **La facturation d'un forfait de CHF 1'000.– (TTC) par raccordement.**
 - Le tube et le câble électrique d'alimentation ;
 - Un boîtier d'introduction électrique ;
 - Un ruban de mise à terre (si les travaux de génie civil le permettent) ;
 - Le démontage de l'introduction aérienne (sans réfection de toiture ou façade)
 - La main d'œuvre génie électrique ;
- **Les travaux de génie civil sur la parcelle nécessaire au raccordement du bâtiment** (fouille, scellement du coffret, passage de mur, etc...) ;
- **La colonne électrique du bâtiment** (liaison entre la nouvelle introduction électrique et le tableau général de comptage) ;

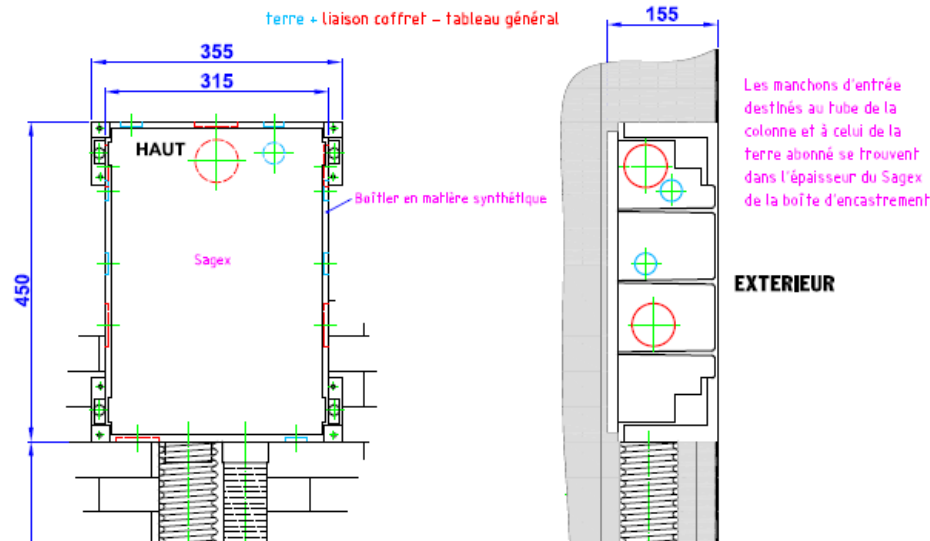
!/ RE se réserve le droit de ne pas répondre aux travaux de mise en souterrain en cas de refus d'un des raccordements concernés.

Type de coffret d'introduction

Modèle apparent :



Modèle encastré :



Questions - discussion

